Paris, le 8 septembre 2026

Charte d'ouverture à la société : l'Anses, le BRGM, l'Institut national du cancer, l'Ifremer, l'Ineris, INRAE, l'Université Gustave Eiffel et Santé publique France réaffirment leur engagement

Les risques sanitaires et environnementaux suscitent des préoccupations croissantes. Pour mieux comprendre, réduire et prévenir ces risques, nos établissements publics s'engagent au travers d'une charte visant à faire progresser le dialogue autour de leurs productions scientifiques et de leurs activités de recherche, d'expertise et d'évaluation. Rejoint par l'Institut national du cancer, le collectif des signataires de la charte d'ouverture à la société renouvelle son engagement d'ouverture et de transparence envers la société, au service du débat et de la décision publique.

Dérèglement climatique, pollutions multiples, érosion de la biodiversité, enjeux de souveraineté : notre monde contemporain est marqué par des transformations rapides et profondes. Face à ces défis et aux inquiétudes qu'ils suscitent, l'excellence scientifique ne suffit plus. La confiance de la société dans la recherche et l'expertise scientifique exige un dialogue renforcé et qui s'inscrit dans la durée.

Initiée par plusieurs établissements publics en 2008, puis rejointe par de nouveaux membres en 2020, la charte d'ouverture à la société accueille en 2026 un nouveau signataire : l'Institut national du cancer.

« La recherche en cancérologie doit poursuivre ses efforts pour toujours mieux comprendre les risques et répondre à la préoccupation croissante des citoyens. En rejoignant ce réseau, l'Institut réaffirme son engagement en faveur de la science ouverte, d'un dialogue renforcé entre recherche et société ainsi que son soutien aux démarches de recherche participative inscrites dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers ».
Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer

Nos huit établissements ont en commun des missions d'intérêt général et des exigences élevées de compétence, de partage et d'impartialité. La signature de la charte les engage à inscrire dans la durée leur processus d'ouverture et à enrichir leurs travaux grâce à un dialogue renforcé avec la société autour de trois engagements :

- accompagner les acteurs de la société dans l'acquisition de **compétences** ;
- mettre en partage les **connaissances** scientifiques disponibles ;
- accroître la **transparence** des travaux.

À cette fin, chaque organisme s'engage à déployer des dispositifs de dialogue pérennes au service de trois objectifs communs :

- renforcer la **capacité** des personnels et étudiants à dialoguer avec la société ;
- identifier et mobiliser les **ressources** nécessaires à l'implication de la société ;
- développer les outils de **pilotage** et rendre compte publiquement de la démarche.

Les membres signataires partagent leurs bonnes pratiques, leurs retours d'expérience et harmonisent leurs actions vers un but commun : accroître la qualité de leurs contributions aux politiques publiques et envers la société.

Ils poursuivent également leurs efforts pour faire connaître leurs initiatives et leurs résultats aux décideurs et aux citoyens.

L'ASNR, partenaire de la charte

Dans la continuité des engagements pris dans le cadre de la charte de l'ouverture à la société par l'IRSN, l'ASNR reprend à son compte ces principes, en les adaptant à ses spécificités, sans pour autant signer formellement la charte comme les autres organismes, du fait de son statut d'autorité administrative indépendante (AAI). Cela figure dans la feuille de route du dialogue avec la société de l'ASNR publiée en juin 2026 et présentée au HCTISN et à l'OPECST. L'ASNR continuera à échanger avec les organismes signataires de la charte d'ouverture à la société sur les méthodes, pratiques et innovations en termes d'ingénierie de la participation et à mettre en œuvre de futures actions communes.

Contacts presse :

Anses presse@anses.fr
BRGM presse@brgm.fr
Institut national du cancer : presseinca@institutcancer.fr
Ifremer : presse@ifremer.fr
Ineris : karine.grimault@ineris.fr
INRAE : presse@inrae.fr
Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr
Université Gustave Eiffel : marc.fernandes@univ-eiffel.fr